

D É C I S I O N

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

D-2022-098

R-4175-2021

2 août 2022

PRÉSENTS :

Simon Turmel
Françoise Gagnon
Pierre Dupont
Régisseurs

Énergir, s.e.c.

Demanderesse

et

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Intervenante

**Décision finale sur le rapport annuel 2020-2021 d'Énergir,
sur les demandes de traitement confidentiel et la demande
de paiement de frais de l'intervenante**

*Demande d'examen du rapport annuel d'Énergir, s.e.c. pour l'exercice financier terminé
le 30 septembre 202*